

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Gamba & Rota

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alain GAMBIA, Président

RCS / SIRET

6 6 2 8 8 0 2 5 1 0 0 0 6 8

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1b)	Installation nouvelle dans un établissement classé à enregistrement au titre de la rubrique 1510
39.a)	Construction d'un entrepôt avec une surface de plancher de 11 735 m <sup>2</sup> (> seuil de 10 000 m <sup>2</sup> )

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Au sein du site logistique de Gamba & Rota, le projet consiste en la construction d'un nouvel entrepôt V1A/V1B en lieu et place de l'entrepôt V1 destiné à la démolition.

Extension d'une plateforme logistique soumise à enregistrement (une nouvelle IPD en enregistrement)

L'espace à usage d'entrepôt sera constitué d'une seule cellule.

Cette cellule présentera les caractéristiques suivantes : dimensions maximales 133,4 x 48,6 m (11 735 m<sup>2</sup>), hauteur au faitage de 13 m.

Les quais seront implantés en façades nord et sud.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire.

## 4.2 Objectifs du projet

Gamba & Rota est spécialisée dans le transport de marchandises et l'exploitation de plateformes logistiques. Le projet d'extension répond aux besoins de clients dans le respect de leurs standards fonctionnels, techniques et environnementaux.

Le choix du terrain et du projet s'inscrit dans une logique de développement d'une plateforme existante, terrain compatible avec les critères environnementaux et réglementaires :

- proximité des infrastructures de transport (réseau routier), ce réseau étant suffisamment dimensionné pour absorber le trafic et adapté pour limiter la gêne liée au bruit,
- activités projetées compatibles avec le règlement de la zone,
- zone constructible,
- environnement industriel dans un paysage composé de grandes plaines cultivées et vallonnées, ponctuées de bois, l'ensemble de ces éléments étant favorable à une bonne intégration du projet dans son environnement,
- remplacement d'un bâtiment de stockage non classé au titre de la réglementation des installations classées par un nouvel entrepôt conforme en tout point à l'arrêté ministériel modifié du 11 avril 2017 relatif aux entrepôts classés au titre de la rubrique 1510.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Construction de l'entrepôt en plusieurs phases :

- démolition du bâtiment 1 en 2 temps,
- phase A, construction de la zone Est de l'entrepôt (V1A),
- phase B, construction de la zone Ouest de l'entrepôt (V1B).

La première phase de travaux consistera en la réalisation des terrassements et fondations.

La seconde phase verra l'identification des structures clos couverts.

Le volume de la cellule prendra place à plus de 20 m des limites de propriété.

Une aire de manoeuvre des poids lourds sera créée, côté sud.

Une voie périphérique pompiers sera réalisée, accompagnée des éléments de défense incendie.

Les éléments de gestion et traitement des eaux de pluies seront constitués du bassin de tamponnement existant faisant également office de réserve incendie.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Stockage de matières combustibles diverses

Volume de stockage : 152 555 m<sup>3</sup>

L'établissement abrite un ensemble de prestations offrant une large gamme de services : logistique, transport en lots partiels et lots entiers.

Le fonctionnement de l'entrepôt comprend :

- la réception des marchandises,
  - la mise à quai et le déchargement des marchandises,
  - leur stockage (aucune matière dangereuse ne sera entreposée dans la cellule),
  - la préparation des commandes et leur expédition,
- ainsi que toutes activités spécifiques à la logistique (picking, co-packing...).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est inclus sur une parcelle accueillant déjà une installation classée en enregistrement 1510 (IPD1). Il est donc soumis à un porter à connaissance au titre de la même rubrique, pour création d'une nouvelle IPD (IPD2), pour un régime de classement identique.

La télédéclaration de la rubrique 2925 sera également réalisée.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface parcellaire	Environ 9 hectares
Surface de l'entrepôt, 1 seule cellule (m <sup>2</sup> )	11 735
Hauteur au faitage (m)	13

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

2 rue des Varennes, Vendevre-sur-Barse (10 140)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04° 27' 07 "E Lat. 48° 14' 12 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Territoire communal concerné par 2 ZNIEFF, à 750 m du projet : - ZNIEFF de type 1, identifiée 2100 14800 : suite d'étangs depuis l'étang prévôt jusqu'à l'étang de la ville entre la loge-aux-chèvres et la villeneuve-au-chêne ; - ZNIEFF de type 2, identifiée 2100 00 640 : forêt et lacs d'Orient.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection du biotope répertorié sur la commune
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Territoire communal concerné par le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, identifié FR8000013.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de plan de prévention du bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument, ni zone tampon répertorié dans un périmètre de 500 m autour du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide répertoriée (sur le parcellaire du projet)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN ou PPRT répertorié sur le territoire communal
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : BASOL BASIAS
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune masse d'eau souterraine n'est considérée en mauvais état quantitatif nécessitant une Zone de Répartition des Eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage, ni périmètre de protection rapproché ne se situe sur l'emprise du terrain.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trois zones Natura 2000 : FR211 0001, Lacs de la forêt d'Orient (Directive Oiseaux) ; FR211 2010, Barrois et forêt Clairvaux (Directive Oiseaux) ; FR2100305, Forêt d ' Orient (Directive habitats). Zones à plus d'1 km du projet
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Territoire communal concerné par 2 ZICO : - zone CA02, lacs de la forêt d'Orient ; - zone CA06, Barrois et forêt de Clairvaux.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Apport d'eau uniquement par le réseau public et pour des besoins sanitaires
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valorisation des déblais/remblais à la parcelle
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation au sein du site de Gamba & Rota et à l'emplacement de l'entrepôt V1 voué à la démolition Les espaces présentant un intérêt potentiel (zones boisées, vergers, cours d'eau, friche prairiales calcicoles,...) se trouvent hors de la parcelle. La parcelle est un terrain anthropisé, dépourvu de gîte, de haie, de bosquet... soit peu propice à l'expression de la biodiversité et à l'accueil d'une faune particulière. Activité logistique : potentiel d'émission faible
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'absence d'espace naturel protégé, d'habitat, de corridor écologique... dans l'environnement exclut tout enjeu écologique. La "mare" identifiée comme zone à enjeu particulier sur la parcelle fait l'objet d'une convention avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient. Sa protection est assurée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur la zone de démolition de V1 et à l'intérieur du périmètre de Gamba & Rota.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT sur la commune. Aucune zone d'effet des phénomènes dangereux n'impacte le parcellaire projeté.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport PL Réseau routier dimensionné desservant la commune (proximité immédiate de l'autoroute)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Absence de cellule frigorifique Implantation en zone industrielle

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités et produits stockés ne sont pas source d'odeur.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emissions diffuses limitées aux émissions des moteurs thermiques des véhicules transitant sur le site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux pluviales : rejet au réseau communal après traitement pour les eaux de voirie
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effluent industriel
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets d'emballages majoritaires (cartons, plastiques, palettes) : déchets valorisés Déchets industriels banals liés aux activités humaines (bureaux, locaux sociaux) valorisés Déchets dangereux limités à l'entretien du séparateur d'hydrocarbures (boues)



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument ou site classé à moins de 500 m
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'implantation est destinée aux activités commerciales et industrielles. Le projet n'engendre pas de modification de l'usage du sol ou des activités humaines.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La commune compte de nombreux industriels et des surfaces de stockage dans ce secteur d'implantation. Les effets cumulés seront donc liés au trafic des poids lourds. Les axes desservant la zone ont cependant été suffisamment dimensionnés pour absorber ce flux de véhicules. Le projet remplace toutefois un entrepôt existant, son impact sera donc que légèrement augmenté.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Extension en zone industrielle : prend en compte l'isolement de toute zone pouvant présenter un intérêt écologique, qu'il s'agisse de zone règlementée ou non / Axes routiers desservant la zone industrielle dimensionnés pour absorber le trafic

La préoccupation environnementale majeure de cette activité concerne le risque incendie lié au stockage de matières combustibles : des mesures techniques (système de détection, sprinklage, rétention incendie), humaines (formations et sensibilisation du personnel à la sécurité) et organisationnelles (procédures, exercices...) sont mises en œuvre à la conception et à l'exploitation de l'entrepôt.

Gestion des eaux pluviales (traitement par un séparateur d'hydrocarbures pour les eaux de voiries)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet d'extension d'une plateforme logistique en zone industrielle.

Evaluation environnementale/étude d'incidence environnementale non nécessaire : respect des documents d'urbanisme, implantation sur un espace anthropisé et isolé de toute zone présentant une sensibilité particulière, consommation en eau limitée, déchets produits valorisés, nuisances sonores limitées, aucun effluent industriel produit. Compatibilité aux plans, schémas et programmes.

Projet présentant des impacts limités et maîtrisés, dans un environnement peu sensible

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Vendeuvre-sur-Barse

le,

8 septembre 2021

Signature



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

2

Extensio  
n

Nom de la voie

Rue des Varennes

Code postal

1 0 1 4 0

Localité

Vendeuvre-sur-Barse

Pays

France

Tél

325438393

Fax

325438377

Courriel

alain.gamba@gamba-rota.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

GAMBA

Prénom

Alain

Qualité

Président

Tél

325438393

Fax

Courriel

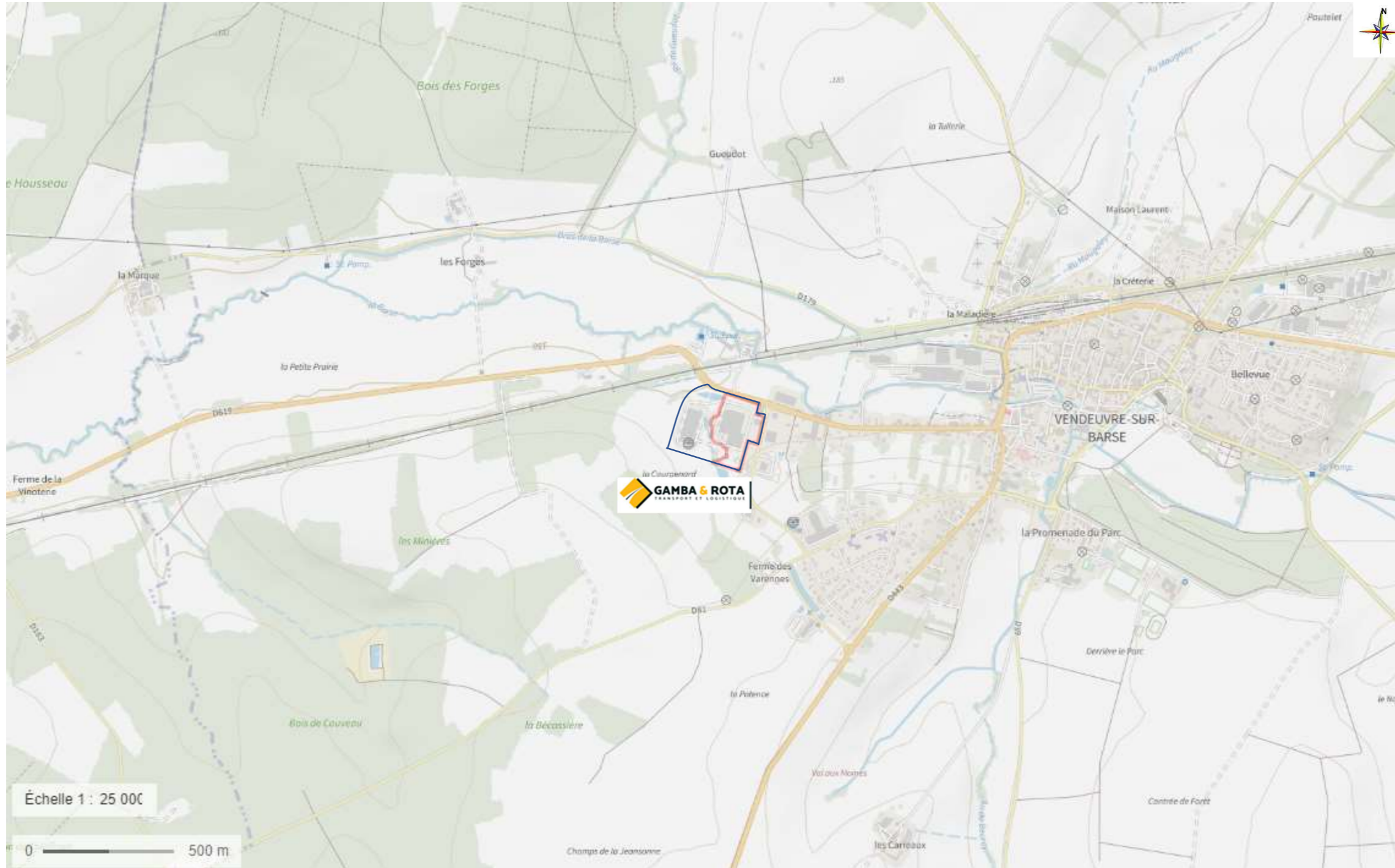
alain.gamba@gamba-rota.fr

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

## Co-maîtrise d'ouvrage

Andine groupe, Pôle Sécurité Environnement, 04.66.35.72.64.

# Pièce jointe 1 : Plan de situation



**Limites du projet**  
**Limites de l'installations**

**Août 2021**

Pièce jointe 3 : Reportage photos

**Dans l'environnement lointain (côté RD 619)**

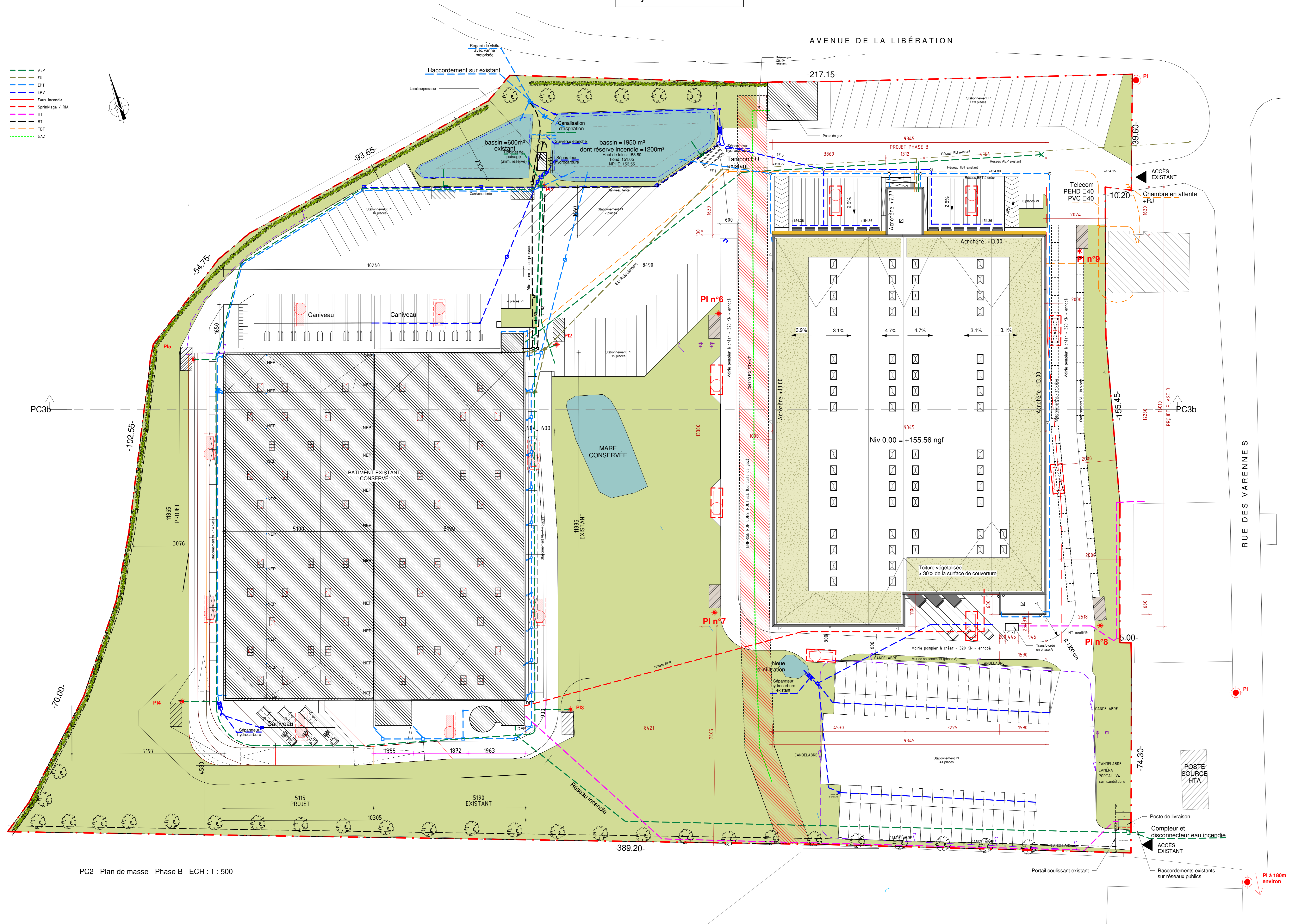


**Dans l'environnement proche (côté rue de la Libération)**



**Dans l'environnement proche (entrée rue de Varennes)**





PC6 - Document graphique d'insertion dans le site

PC2 - Plan de masse - Phase B - ECH : 1 : 500

PC3-Coupe sur le terrain et la construction - Phase B - ECH : 1 : 500

**GAMBA & ROTA**  
TRANSPORT ET LOGISTIQUE

VENDEVRE SUR BARSE

CONSTRUCTION DE  
CELLULES LOGISTIQUES  
ET BUREAUX  
VENDEVRE-SUR-BARSE



N° DOSSIER 21.51.008.M  
ECHELLE 1/5000 - 1/200 - 1/50  
DATE 30/07/2021

NOTA: Le présent plan ne constitue pas un document technique ayant valeur de plan d'exécution, mais un document administratif. L'architecte dégage toute sa responsabilité sur l'utilisation de ce plan pour la réalisation des travaux. Ce document est la propriété exclusive de l'architecte. Il ne peut être communiqué ni reproduit sans son autorisation.



Pièce jointe 5 : Plan des abords

